

Grand Port Fluvio-Maritime de l'Axe Seine
Direction Territoriale de Rouen

D. RITZ, Directeur du Port

AVIS A LA NAVIGATION n° 2023 / 081

SEINE MARITIME

Commune du Val-de-la-Haye

Pontons de stationnement des remorqueurs

Rive droite – PK 252.000

Passage avec précaution

En raison de désordres constatés ce jour sur l'une des passerelles reliant les **pontons des remorqueurs au Val-de-la-Haye, PK 252.000 – rive droite**, il est demandé aux usagers de la Seine de **passer avec précaution** au droit de ces pontons :

- en modérant la vitesse, sans toutefois se mettre en danger,
- en serrant la rive gauche, trafic permettant.

La présente consigne sera abrogée par nouvel avis dès la remise en état de la passerelle. Cela devrait intervenir dans les prochains jours.

Rouen, le vendredi 26 mai 2023
Le Commandant de Port,
P. BONNEL

